

## Burundi : la CNIDH salue la nomination de Bachelet à la tête du HCDH de l'ONU

@rib News, 13/08/2018 Source Xinhua Burundi : le président de la CNIDH s'attend à une "bonne année" après la nomination de Mme Bachelet au poste de Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme. Le président de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH) du Burundi, Jean Baptiste Baribonekeza (photo), s'est félicité lundi du fait que Michelle Bachelet est nommée au poste de Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme et a souhaité que cette nomination inaugure une bonne année de renforcement de la coopération aussi bien entre le Burundi et l'ONU et qu'avec les autres nations.

"La CNIDH espère que ce changement dans cette haute fonction de l'ONU augure une bonne année de renforcement de la coopération entre le Haut Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme avec le Burundi et les autres nations dans un esprit de confiance mutuelle et de respect des principes régissant la coopération internationale", a dit M. Baribonekeza lors d'un point de presse qu'il a organisé au siège de la CNIDH trois jours après la nomination de cette ancienne présidente du Chili à ce haut poste. A cette occasion, le président de la CNIDH a demandé à la communauté internationale de continuer à soutenir le peuple burundais dans la consolidation de la paix, de la stabilité et du développement durable et d'encourager la reprise de la coopération internationale entre l'Union européenne et le Burundi. Il a espéré que son appel sera entendu et a fait remarquer que le gouvernement burundais est en train de répondre progressivement aux différentes recommandations de la CNIDH en ce qui concerne l'amélioration des droits de l'Homme dans le pays citant notamment la mise en place d'une Commission nationale chargée de suivre de près la question de la traite des êtres humains, d'une part, et le rapatriement des réfugiés dans la dignité et la sécurité, d'autre part. A ce propos, il a recommandé au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), de faciliter le rapatriement volontaire des réfugiés burundais qui en ont déjà exprimé la demande et cela en collaboration avec le gouvernement du Burundi et les pays d'accueil de ces réfugiés (cadre tripartite HCR-Burundi-Pays d'accueil).

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});